

## Présentation de la structure de formation

Créé en 1976, agréé par le Ministère de la Santé en 1977, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I) est rattaché au Centre Hospitalier de Montélimar. Il est situé dans le couloir Rhodanien, axe routier essentiel, avec une zone d'attractivité Drôme sud.

Etablissement public, agréé pour accueillir à ce jour des promotions de 83 étudiants en soins infirmiers, 38 élèves aides-soignants en cursus long et 30 élèves aides-soignants en cursus partiel.

L'ensemble de ses missions est assuré par une équipe pédagogique et administrative.

Depuis bientôt 30 ans d'expérience professionnelle dans le champ de la formation Adulte par alternance, l'I.F.S.I est garant d'une qualité de formation pour une qualité des soins dans les établissements de santé.

Numéros d'agrément :

- Siret : 262 600 067 00256
- Préfecture de Région : 82 26 P 0438 26

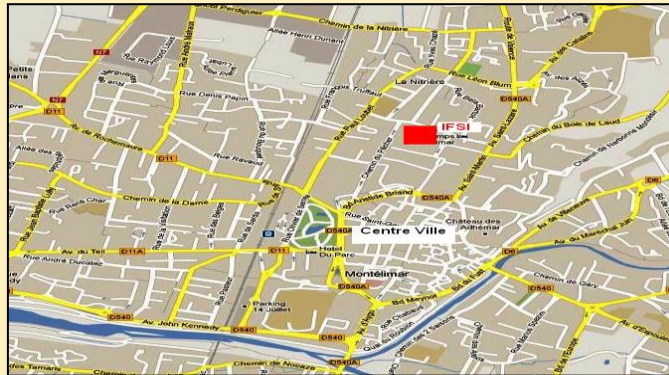
**Direction**  
**Monsieur CHARRE Philippe**  
Directeur des Soins,  
Directeur de l'I.F.S.I

**Chefs de projet**  
**Madame GAUBERT Nadine**  
**Madame VERON Maryse**

**Cadres de Santé, Formatrices**  
**Madame GAUBERT Nadine**  
**Madame ROUMANET Marie-Cécile**

**Documentaliste**  
**Madame GANS Christine**

**Responsable administrative**  
**Madame PEVERENGO Catherine**  
Secrétaire



## Les transmissions ciblées auprès des patients à domicile

### FORMATION CONTINUE

**Institut de Formation  
en Soins Infirmiers**  
du Centre Hospitalier de Montélimar

3, Rue Général de Chabrilan  
26200 MONTELMAR

☎ : 04 75 53 43 40

☎ : 04 75 92 57 54

E-mail : ifsi@ch-montelimar.fr



## Objectifs

Dans le cadre de l'amélioration de la tenue des dossiers de soins des patients maintenus à domicile, les transmissions ciblées permettent d'optimiser le dossier de soin dans sa forme et dans son contenu.

### ➤ Objectif global :

Améliorer la tenue des dossiers de soins des personnes dépendantes vivant à domicile ou en institutions.

### ➤ Objectifs spécifiques :

Créer et utiliser un outil de travail adapté au service de soins à domicile.

## Contenu

- Place des transmissions ciblées dans le dossier de soin
- Définition et origine des transmissions ciblées
- Cadre législatif
- Qualité des transmissions ciblées
- Utilisation pratique des supports existants
- Différenciation avec le diagramme de soins
- Rédaction et utilisation des macro-cibles fréquemment rencontrées à domicile,

## Méthodes Pédagogiques

- Cette formation est animée par des formateurs confirmés : cadre de santé, infirmiers, et autres qui allient compétences pédagogiques et expériences professionnelles de terrain.
- La durée de la formation « s'appuie autant que possible sur l'analyse des pratiques en valorisant l'expérience professionnelle dispensée dans les différents lieux d'exercice ».
- Une pédagogie d'adulte active et groupale prenant largement en compte l'expérience des participants sera mise en œuvre.
- Ateliers pratiques.

## Modalités de Déroulement

Une session de formation de 14 heures (soit deux jours de 7h de formation)

Site : IFSI ou intra-muros à définir avec l'institution

Nombre de participants : 12 à 20 personnes par session

L'IFSI se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participant est insuffisant (inférieur à 8).

Date de la session : Dates communiquées ultérieurement

Préinscription : dossier disponible à l'IFSI.

## Public Concerné

Personnes diplômées du secteur sanitaire et sociale : Aides-soignantes, infirmières coordinatrices, infirmières libérales.

## Coût de la prestation

- 120 euros par participant
- Prix de groupe : 800 euros pour un groupe de plus de 7 participants.
- Frais de déplacement non compris, si formation en intra-muros.

Une attestation de participation à la formation conforme au texte législatif (DPC) sera remise à chaque participant ayant suivi avec assiduité la totalité de la formation.